



## DOSSIER DE PRÉSENTATION DU CONCOURS 2020 - 2021

CONCOURS OUVERT À TOUTES LES DISCIPLINES  
SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

### **DÉFI 1** « ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT »\*

L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas, c'est bien connu. Dans le but de faire des économies, certes, mais aussi d'agir pour la préservation de notre environnement, nous vous proposons le défi suivant : Après avoir identifié les consommations d'énergie dans votre établissement et recherché comment les limiter, nous vous mettons au défi de présenter lors de la finale un ou plusieurs dispositifs expérimentaux, ou une maquette, qui démontreront scientifiquement que des solutions sont possibles pour diminuer votre impact environnemental en réduisant vos consommations au sein du collège. Bien entendu, plusieurs disciplines peuvent être mises à contribution pour relever ce défi. La démarche d'investigation scientifique devra être particulièrement mise en valeur lors de la présentation de vos recherches et réalisations au cours de la finale.

\* Ce défi est en lien avec le concours CUBE. S (<https://www.cube-s.org>) qui propose un accompagnement aux établissements pour réduire les consommations d'énergie. Toutefois la participation à ce challenge n'est pas obligatoire pour relever le défi !

### **DÉFI 2** « GALILÉE REVISITÉ ! »

Il y a plus de 400 ans, Galilée, un scientifique italien, a cherché à percer le secret de la chute des corps.

Sa célèbre expérience du plan incliné est depuis entrée dans l'histoire...

Le défi que nous vous proposons consiste à reproduire cette célèbre expérience mais, cette fois-ci, avec les moyens de la technologie dont nous disposons aujourd'hui.

Autrement dit, comment Galilée aurait-il procédé pour démontrer expérimentalement la loi de la chute des corps avec son plan incliné s'il avait vécu à notre époque ?

La démarche d'investigation scientifique devra être particulièrement mise en valeur lors de la présentation de vos recherches et réalisations au cours de la finale.

### **DÉFI 3** SUJET LIBRE

Chaque équipe proposera une série d'expériences, ou une réalisation, sur un thème de son choix enseigné dans les disciplines scientifiques au programme du collège (y compris SVT et technologie).

**NOUVEAU !**



CHAQUE PROJET DEVRA FAIRE L'OBJET  
D'UNE VIDÉO DE PRÉSENTATION

## OBJECTIF

Donner du sens à l'enseignement des sciences en réinvestissant les connaissances acquises en classe dans un contexte ludique et concret.



## NIVEAUX CONCERNÉS

Le concours s'adresse à tous les élèves de la sixième à la troisième. Le Jury tiendra compte dans son évaluation des connaissances acquises en sciences et technologie par les élèves.

Il est important de souligner qu'au delà de la complexité des thèmes abordés, c'est l'imagination développée par les élèves pour mettre en scène leurs expériences et la maîtrise des notions étudiées dans chaque niveau qui seront déterminantes.

## MISE EN ŒUVRE

L'originalité du projet ne s'appuiera pas uniquement sur la nature des expériences choisies, la manière dont elles seront mises en valeur par les élèves sera également très importante.

Cependant, il sera impératif que les élèves maîtrisent toutes les notions du programme abordées dans les expériences. **La démarche scientifique devra rester au cœur de la réalisation du projet.**

Les professeurs choisiront, pour relever le défi, l'organisation qui leur conviendra le mieux :

- ateliers, clubs, accompagnement éducatif ou autres avec des élèves volontaires,
- en classe : projet intégré au cours, dans le cadre d'un EPI, travail d'élèves avec un suivi du professeur,
- structure mixte : lancement du concours en classe puis, pour les élèves motivés, développement des projets avec quelques séances hors temps scolaire.

## PARTENARIATS

Ils sont possibles avec d'autres disciplines enseignées au collège et/ou avec des structures externes à l'établissement (chercheurs, entreprises, etc.).

Cependant, il s'agit avant tout d'un concours scientifique et technologique, c'est donc dans ces domaines principalement que les projets seront évalués.

## CAHIER DES CHARGES

Compte tenu du contexte actuel, 2 formules de finale du concours sont à envisager : **en présentiel ou en distanciel.**

Dans les 2 cas, il sera demandé aux équipes de remettre les documents suivants au comité organisateur :

- **Avant le 27 novembre** : le dossier de candidature (un par projet) et l'autorisation de droit à l'image (une par élève) à remplir en ligne sur :

<https://framaforms.org/inscription-au-concours-ramene-ta-science-dans-lyonne-edition-2021-1601015216>

- **Avant le 2 avril** : un rapport de suivi du projet version papier et numérique (maximum 3 pages). Il doit comprendre la description du projet et l'explication des expériences. Le rapport peut être accompagné de photos.

• La version papier est à envoyer à :  
DSDEN - Concours « Ramène ta Science ! » 12 bis Boulevard Galliéni - 89011 Auxerre Cedex.

• La version numérique au format PDF est à envoyer à :  
[ramenetascience89@gmail.com](mailto:ramenetascience89@gmail.com)

- **Avant le 3 mai 2021** : une vidéo de présentation du projet finalisé de 2 à 5 minutes. Les élèves apparaissant sur la vidéo devront avoir donné leur autorisation de droit à l'image.

La vidéo est à envoyer par transfert de fichier à : [jean-michel.default@reseau-canope.fr](mailto:jean-michel.default@reseau-canope.fr) aux formats suivants : webm, mp4, avi, h264, m4a, mov, mpeg, wmv...

Pour toutes questions techniques relatives à la vidéo : [jean-michel.default@reseau-canope.fr](mailto:jean-michel.default@reseau-canope.fr)

**Dans le cas où la finale se déroule en présentiel** : chaque équipe disposera d'une surface d'exposition pour présenter son projet qui ne devra pas dépasser 1m20 x 50cm.

Les expériences et la mise en scène de ces expériences devront être effectuées devant le jury le jour de la finale.

**Dans le cas où la finale se déroule en distanciel** : le comité d'organisation vous tiendra informé des modalités.

Le nombre de projets présentés au concours est limité à **quatre par établissement.**

# RÈGLEMENT

## CONCOURS OUVERT À TOUTES LES DISCIPLINES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

### Article 1 • ORGANISATEURS DU CONCOURS

Le Conseil Départemental de l'Yonne organise, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'Atelier Canopé, un concours scientifique destiné aux élèves des collèges du département de l'Yonne appelé « **Ramène ta science !** ».

### Article 2 • OBJECTIFS DU CONCOURS

Le concours « Ramène ta science ! » a pour objectif de donner la possibilité aux élèves de s'impliquer collectivement dans un projet de réalisation scientifique et / ou technologique :

- qui suscitera leur curiosité et les motivera dans leurs apprentissages,
- qui donnera ainsi une image positive de l'enseignement des sciences et de la recherche,
- qui les placera au cœur de leurs apprentissages et développera leur culture scientifique.

### Article 3 • PUBLIC CONCERNÉ

Ce concours est ouvert à tous les collèges du département de l'Yonne.

Il s'adresse aux classes de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, ou aux groupes d'élèves volontaires encadrés par leurs professeurs dans le cadre de :

- enseignement pratique interdisciplinaire (EPI),
- clubs ou ateliers scientifiques,
- accompagnement éducatif,
- toute autre structure du collège.

Le jour de la finale, le projet sera présenté au jury par un groupe de **5 élèves maximum**. Néanmoins, les élèves participants au projet, sont invités à soutenir leurs camarades (**5 élèves maxi**).

Le nombre de projets présentés au concours est limité à **quatre par établissement**.

Les productions doivent émaner d'un **cadre strictement scolaire** et être le reflet de créations d'élèves.

### Article 4 • LE DÉFI

Chaque groupe participant devra imaginer et concevoir un dispositif expérimental (ou une modélisation) répondant au défi choisi parmi les 3 proposés.

Ce projet devra être décrit, de façon aussi détaillée que possible, dans le dossier de candidature téléchargeable sur le lien :

<https://framaforms.org/inscription-au-concours-ramene-ta-science-dans-lyonne-edition-2021-1601015216>

Le dossier de candidature (un par projet) et l'autorisation de droit à l'image (un par élève) sont à renvoyer avant le **27 novembre 2020**.

Les candidats ont également la possibilité de présenter leur travail à d'autres concours, nationaux ou académiques.

### Article 5 • CONCOURS FINANCIER DU DÉPARTEMENT

**L'inscription à ce concours est totalement gratuite.**

L'acceptation du dossier de candidature par le comité d'organisation donne droit à une subvention maximum de **200 €** par établissement accordée par le Conseil Départemental de l'Yonne.

Au-delà de 2 projets proposés, une subvention complémentaire pourra être accordée par le comité de pilotage après étude du dossier.

Les établissements ayant inscrit un ou plusieurs projets en 2019 utiliseront les dotations allouées lors de cette édition.

Cette subvention sera utilisée pour aider à financer l'achat de matériel nécessaire à la réalisation technique.

## Article 6 • SÉLECTION ET PRIX

Durant la réalisation du projet, le responsable doit transmettre au comité d'organisation :

- un rapport de suivi de projet (voir cahier des charges) présentant la description du projet et l'explication des expériences avant le **2 avril 2021**,
- une vidéo de présentation du projet (voir cahier des charges) avant le **3 mai 2021**.

Le comité composé de représentants des structures organisatrices sélectionnera, dans la limite de 10, les projets pour la phase finale du concours.

Lors de cette sélection, il sera tenu compte de la qualité du projet et de sa réalisation, à travers les critères suivants :

- implication des élèves,
- pertinence du projet en fonction du ou des thèmes des programmes choisis,
- qualité de réalisation : fonctionnement de la production,
- arguments développés lors de l'exposé,
- originalité du projet.

Les équipes finalistes seront invitées à présenter leur projet devant le Jury.

Les équipes non sélectionnées auront la possibilité de présenter leur projet pour le prix « Encouragement ».

La présentation des réalisations sera faite par les élèves sans intervention de leur enseignant.

Le Conseil Départemental prendra en charge les frais de transport des élèves ainsi que des accompagnateurs.

**Toutes les équipes participantes seront récompensées.**

Les lauréats, pour chacun des défis, se verront remettre un prix en présence de Monsieur le Président du Conseil Départemental, de Monsieur l'Inspecteur d'Académie ou de leur représentant, d'une personnalité scientifique et de la presse.

## Article 7 • CALENDRIER DU CONCOURS

- **Octobre 2020**

Lancement du concours dans les établissements.

- **27 novembre 2020**

Date limite de réception des dossiers de candidature par le comité d'organisation.

- **2 avril 2021**

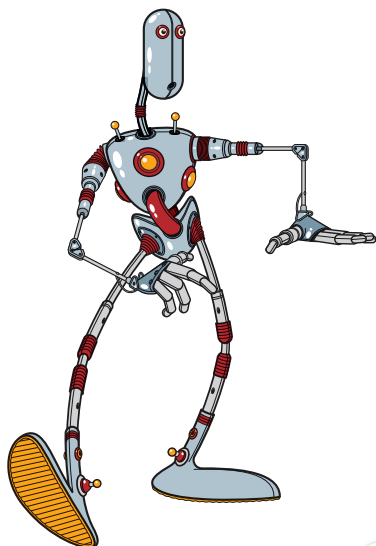
Date limite de réception du rapport de suivi de projet par le comité d'organisation.

- **3 mai 2021**

Date limite de réception de la vidéo de présentation du projet par le comité d'organisation.

- **Mai 2021 : finale départementale (jour à confirmer)**

Présentation des projets dans les locaux du Conseil Départemental de l'Yonne.



## Concours " Ramène ta science "

Le dossier d'inscription est à remplir en ligne sur :

<https://framaforms.org/inscription-au-concours-ramene-ta-science-dans-lyonne-edition-2021-1601015216>  
avant le **27 novembre 2020**.

Le dossier de présentation du concours est intégralement téléchargeable sur :

- DSDEN de l'Yonne : [www.culturescientifique89.ac-dijon.fr](http://www.culturescientifique89.ac-dijon.fr)
- Conseil Départemental de l'Yonne : [www.yonne.fr](http://www.yonne.fr)

Le comité d'organisation :

- Conseil Départemental de l'Yonne : Direction de l'Éducation - Direction de la communication
- Atelier Canopé de l'Yonne : [contact.atelier89@reseau-canope.fr](mailto:contact.atelier89@reseau-canope.fr)
- DSDEN de l'Yonne : Bruno Hennoque, Conseiller pédagogique Sciences : [cms89@ac-dijon.fr](mailto:cms89@ac-dijon.fr)
- Professeur coordonnateur, Florian Robinet : [florian.robinet@ac-dijon.fr](mailto:florian.robinet@ac-dijon.fr)
- Professeur de Sciences Physiques, Vincent Devaux

DSDEN - Concours « Ramène ta Science ! »  
12 bis Boulevard Galliéni - 89011 Auxerre Cedex  
Tél. 06 82 25 95 49 - Mail : [ramenetascience89@gmail.com](mailto:ramenetascience89@gmail.com)